

AGENDA 21

de Bar-Le-Duc

*Synthèse de vos contributions
et de vos idées pour notre ville de demain*

AGENDA 21

de Bar-Le-Duc



EDITO



SOMMAIRE

En élaborant notre Agenda 21, nous engageons Bar-le-Duc sur la voie du Développement Durable et cette belle initiative commence tout naturellement avec l'association du plus grand nombre à la construction de ce projet. Un Agenda 21 est un outil qui permet d'agir en faveur de l'environnement, de l'équité sociale et de l'économie de façon à promouvoir le progrès social et la qualité de vie dans le respect des générations futures.

Viser la cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement de chacun pour un mieux vivre ensemble dans notre ville ne saurait se faire sans la participation de tous ; la concertation doit être une préoccupation permanente. Cette préoccupation revêt différentes formes depuis maintenant un peu plus d'un an et le document que vous avez entre les mains aujourd'hui en est l'un des témoignages majeurs. En effet, durant les différentes étapes de la construction de notre agenda 21, parce que nous avons la conviction profonde que chacun peut apporter sa contribution à l'édifice, nous avons organisé pas moins de onze ateliers de sensibilisation ou de concertation, en direction des habitants, des agents de la ville et de ses partenaires. A ces ateliers, se sont ajoutées différentes rencontres partenariales ainsi que des échanges directs avec les habitants comme l'animation d'un stand à la foire d'automne. Ces moments d'échange d'une richesse incroyable ont d'abord permis de poser un diagnostic partagé, d'élaborer un portefeuille d'actions et enfin de construire la stratégie de Développement Durable de Bar-le-Duc.

Ce "livre blanc de la concertation" se propose de restituer la richesse de tous ces échanges. Les propositions d'action retenues sur la base de la stratégie concertée sont maintenant étudiées par nos services en collaboration avec les différents partenaires afin de les concrétiser. Ainsi, le programme sera prêt à être mis en œuvre au printemps 2016, période à partir de laquelle pourront se mettre en place les premières actions.

Rendez-vous est donc pris pour cette prochaine étape qui verra le lancement de notre Agenda 21 ; ce n'est donc pas l'aboutissement d'un processus mais réellement une impulsion, un élan nouveau que se donnent la ville de Bar-le-Duc et les Barisiens.

Bertrand PANCHER
Député-Maire de Bar-le-Duc

Jean-Paul LEMOINE
Adjoint en charge du
Développement Durable

CONTEXTE DU LIVRE BLANC ELEMENTS DE RAPPEL

LE LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION

LE DISPOSITIF PARTICIPATIF DE BAR-LE-DUC QUOI ?

POUR QUI ?

COMMENT ?

A QUEL MOMENT ?

DES CONTRIBUTIONS RICHES

BILAN DE LA CONCERTATION DIAGNOSTIC

LA CONCERTATION PROGRAMME D' ACTIONS

UNE DEMARCHE A INSCRIRE DANS LA DUREE



Contexte du Livre blanc : L'Agenda 21, une élaboration partagée

ELEMENTS DE RAPPEL

La Ville de Bar-le-Duc a lancé au début de l'année 2015 l'élaboration de son Agenda 21 local. Ce projet de territoire permet de mettre en place des actions concrètes pour le développement durable, c'est-à-dire pour bien vivre ensemble à Bar-le-Duc, s'épanouir, respecter les équilibres entre le développement

de notre économie locale, la création d'emplois, la résorption des inégalités et la préservation de notre cadre de vie et de nos ressources.

4 GRANDES ETAPES DE TRAVAIL



Ce projet de territoire doit être celui de toutes les forces vives de Bar-le-Duc : habitants, partenaires de la collectivité, agents et élus de la ville. Chacun d'entre nous peut ainsi contribuer concrètement à l'élaboration du projet et à la mise en œuvre des actions qui en découlent. Pour favoriser l'implication du plus grand nombre, la ville a mis en place un dispositif

de concertation dédié permettant de recueillir et de confronter votre vision du territoire aujourd'hui et demain et vos idées d'actions pour l'avenir.



LE LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION

Le livre blanc de la concertation présenté ici fait la synthèse du dispositif participatif mis en place tout au long de l'année 2015. A ce titre, il vise à :

> vous présenter la manière dont les contributions ont enrichi le projet et nourri les réflexions des élus.

> dessiner, dans les grandes lignes, la poursuite de votre mobilisation pour la mise en œuvre des actions.

> présenter les temps de concertation et les modalités d'animation mises en place.

Ce document n'a pas pour ambition de dresser un bilan exhaustif des ateliers et de vos contributions au projet, ces dernières étant consignées dans les comptes rendus des ateliers.

> faire le point sur la mobilisation et votre implication dans le projet.



Le dispositif participatif de Bar-le-Duc : une démarche ouverte à tous

Le dispositif participatif 2015 en chiffres :

- > Plus de 200 participants aux ateliers
- > 16 ateliers organisés
- > 20 actions soumises à votre avis lors de la foire d'automne
- > 80 dessins d'enfants réalisés dans le cadre du concours organisé pour la création du logo
- > Plus de 200 idées d'actions recensées
- > Une vingtaine d'agents mobilisés dans le cadre du groupe interne

QUOI ?

Le dispositif participatif c'est l'ensemble des « outils » et des temps forts qui ont été mis en place pour récolter et croiser les regards que portent les acteurs locaux sur l'Agenda 21 local et

le territoire pour leur permettre de contribuer concrètement à son élaboration.

POUR QUI ?

Ce dispositif s'adresse à la fois aux habitants, aux partenaires, aux agents ou encore aux élus de

la ville, mobilisés tout au long du projet. En tout, ce sont près de 200 acteurs qui ont apporté leur contribution à ce projet.



COMMENT ?

Plusieurs outils et temps forts ont permis cette mobilisation autour de l'Agenda 21 :

Via des temps d'échanges en ateliers :

Des temps de sensibilisation pour présenter et informer sur la démarche. Ils ont réuni les élus, les chefs de service, les agents, les partenaires et les Comités de quartier. Ces derniers ont par exemple pu dessiner leur ville durable.

Des ateliers de concertation qui ont réuni l'un après l'autre les partenaires de la ville, les habitants, les agents, les élus pour partager leur vision du territoire aujourd'hui et demain et pour proposer leurs idées d'actions.

La constitution d'un groupe d'agents municipaux et de l'agglomération pour réfléchir à la mise en place d'actions de développement durable au sein des services et permettre à la ville de gagner en exemplarité : le groupe actions 21.

Dans le cadre de ces ateliers, la ville a eu recours à des méthodes d'animation participatives privilégiant les interactions et les échanges par petits groupes.

Des outils et animations complémentaires :

La création d'un logo pour l'Agenda 21, dans le cadre d'un concours.

La mise en place d'une boîte mail : agenda21@barleduc.fr vous permettant de réagir sur la démarche et d'apporter en continu de nouvelles idées.

L'animation d'un stand dans le cadre de la foire d'automne pour recueillir votre regard sur certaines idées d'actions formulées lors des ateliers.



Zoom : le logo de l'Agenda 21

Au début de l'année 2015, les scolaires de Bar-le-Duc se sont mobilisés pour créer le « logo » de l'Agenda 21 de la ville. Un concours de dessins a été organisé dont les résultats ont été exposés au centre social de la Côte sainte Catherine. Parmi les 80 croquis réalisés, un dessin a été retenu par les membres du Conseil municipal des enfants. Ce dessin est aujourd'hui l'emblème de l'action de notre ville pour le développement durable.



A QUEL MOMENT ?

Le dispositif participatif a été mis en place à chaque étape de l'Agenda 21 parmi lesquelles deux temps forts : le premier pour partager vos regards sur le territoire (quels sont selon nous les points forts

de notre ville ? les fragilités ?) ; le second pour formuler vos idées d'actions.

Lancement de la démarche Notre définition du développement durable

Janvier à mars 2015

Séminaire des élus et chefs de service

Présentation aux partenaires

Présentation aux agents de la ville et de l'agglomération

Mobilisation des Comités de quartier pour partager leurs regards sur la ville durable.

Phase «diagnostic» Notre vision de Bar-le-Duc aujourd'hui, et demain ?

Mars à mai 2015

2 ateliers de concertation avec les habitants «diagnostic»

2 ateliers de concertation avec les partenaires «diagnostic»

1 atelier «diagnostic» avec le groupe Actions 21

Phase «Stratégie» Nos objectifs pour demain ?

Mai à sept. 2015

1 séminaire des élus pour la définition de leur stratégie de développement durable

Phase «programme d'actions» Nos idées d'actions concrètes pour demain ?

Sept. à janvier 2016

2 ateliers «idées d'actions» avec les habitants

2 ateliers «idées d'actions» avec les agents

2 ateliers «idées d'actions» avec les partenaires

Poursuite de la mobilisation pour la mise en oeuvre de l'Agenda 21



Des contributions riches, au service de l'Agenda 21



BILAN DE LA CONCERTATION DIAGNOSTIC : QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Le diagnostic est une étape essentielle pour faire le point sur le regard que nous portons sur Bar-le-Duc aujourd'hui et évaluer où en est la ville sur le plan du développement durable : quels sont nos atouts ? à l'inverse, que pourrait-on

améliorer ?, qu'est-ce qui est prioritaire pour nous, pour demain ? Les échanges ont permis de dessiner une « vision partagée » du territoire aujourd'hui, retranscrite dans un document de synthèse du diagnostic.

Une vision du développement durable tournée vers le bien vivre ensemble et l'avenir :

Quelques exemples de définitions formulées par les élus et les partenaires locaux :

- « Une manière de mettre en œuvre des politiques publiques »
- « Assurer l'avenir »
- « Un développement respectueux des hommes et de l'environnement sur le long terme »
- « Préserver et assurer demain »
- « Un projet humain »...

Des actions déjà nombreuses et qu'il convient de pérenniser

Quelques exemples d'actions d'ores et déjà menées :

- > Dans les associations caritatives : la valorisation des excédents alimentaires des cuisines collectives via un partenariat avec le Secours populaire
 - > Dans les associations environnementales : les opérations de nettoyage de l'Ornain menées avec l'association Meuse Nature Environnement mais aussi les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public)
 - > Dans les écoles : par l'intermédiaire des conseils d'élèves pour agir sur le mieux vivre ensemble à l'école, le climat scolaire...
 - > Dans les quartiers : avec l'opération « Familles à énergie positive » ou encore la création de jardins partagés
 - > Par les agents de la ville : des stages d'éco-conduite pour les chauffeurs de camions, le compostage des déchets verts...
- Et beaucoup d'autres encore !

Votre regard sur Bar-le-Duc en quelques mots (quelques exemples cités).

NOS ATOUTS

- Bien grandir, être actif, bien vieillir** Nos équipements structurants (l'hôpital, l'accueil de la jeunesse...)
- Travailler** Notre desserte TGV
Notre statut de chef-lieu de la Meuse
Des emplois porteurs (les services à la personne...)
L'existence de chantiers d'insertion
- Consommer** La proximité agricole pour faciliter le développement des circuits-courts
La présence d'une déchetterie moderne et la possibilité de trier
- Se loger** Une certaine facilité à se loger à Bar-le-Duc
Un profil de logements attractif pour les familles, notamment autour de Bar (maisons avec jardin...)
- Se déplacer** Le réseau de bus développé et peu onéreux mais qui pourrait être encore amélioré
La possibilité de location de vélos mais encore trop limitée (amplitude horaire, lieu de location unique...)
- Etre solidaire** Des associations caritatives dynamiques
Les centres socio-culturels
Des initiatives citoyennes pour la solidarité dans les quartiers
Le contrat de ville sur la Côte
- Cadre de vie** La qualité de notre cadre de vie et des paysages : l'Ornain et les canaux, notre architecture, la proximité de grands espaces ouverts (bois, champs...)
Des acteurs impliqués pour notre environnement (ONF, associations...)
- Se divertir** De nombreux équipements culturels et sportifs (théâtre, médiathèque, piscine...)
Un programme d'animation varié (promenades, thés dansant...) et un temps fort, le festival RenaissanceS
De nombreuses possibilités offertes par les loisirs plein air

CE QUI PEUT ETRE AMELIORE

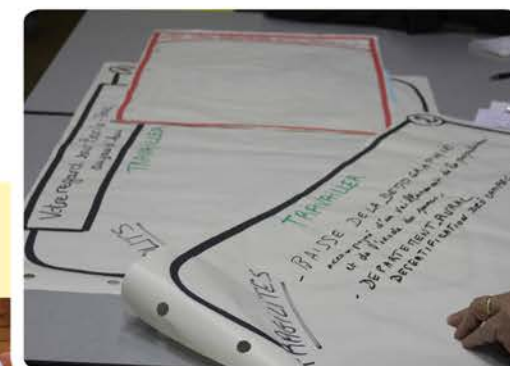
- > Quelques établissements vieillissants
- > Les transports dans certains quartiers
- > La disparition de certains services de proximité (service infirmier du CIAS)
- > Le manque d'entreprises nouvelles
- > Le risque de baisse du nombre d'emplois dans l'administration
- > Le manque de perspective pour les jeunes
- > La disparition des commerces de proximité dans le centre et les quartiers
- > Des commerces difficiles d'accès
- > Des quartiers avec des taux de vacance très importants comme à la Côte
- > Des logements à rénover et un patrimoine parfois difficile à entretenir
- > La sécurité routière et les incivilités
- > Les pistes dédiées à la circulation douce (entretien et sécurité des voies à améliorer)
- > Une incitation au covoiturage très limitée (pas de parking dédié...)
- > Des associations qui pourraient être mieux coordonnées
- > Des situations de précarité cachées
- > Des entrées de ville peu qualitatives
- > Des problématiques de pollution dans certains secteurs (déchets dans l'Ornain...)
- > Les difficultés rencontrées par les associations
- > L'absence d'un lieu central de spectacles et de rencontres et le manque de locaux associatifs

Vos priorités de travail pour l'avenir

Des priorités de travail, parmi lesquelles :

- La convivialité
- L'attractivité du territoire, sa mise en valeur et ses atouts
- La communication et la valorisation des actions menées
- La limitation des déchets et leur valorisation
- La transition énergétique
- La densification et la reconquête des friches urbaines
- L'accès au logement pour tous, la rénovation et la création de nouvelles formes d'habitat
- La structuration des cheminements doux et l'amélioration de la desserte et de l'accessibilité
- La valorisation du commerce de proximité et des productions locales
- L'emploi et la formation
- Le déploiement du haut-débit
- Les politiques et équipements sportifs et culturels
- L'exemplarité dans la gestion de la ville

A partir de cette vision partagée et des priorités de travail identifiées par les participants, les élus ont pu définir une stratégie pour le développement durable de Bar-le-Duc : Bar-le-Duc, Ecocité. Cette stratégie met en avant de grandes ambitions et objectifs de travail pour demain.



LA CONCERTATION PROGRAMME D' ACTIONS : COMMENT AGIR CONCRETEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

La stratégie de développement durable définie par les élus met en avant des grands objectifs de travail pour l'avenir. Le programme d'actions regroupe quant à lui des actions concrètes permettant d'atteindre progressivement ces objectifs.

Lors des temps de concertation, les participants ont pu faire part de leurs idées et identifier parmi elles des « coups de cœur ».

Plus de 200 idées ont émergé sur la base desquelles un « portefeuille » d'une centaine d'idées a été constitué. A partir de ce portefeuille, les élus ont construit un programme de **26 actions** pour l'Agenda 21.

La sélection des actions à intégrer à l'Agenda 21 s'est appuyée sur : les coups de cœur mis en avant par les habitants et les acteurs locaux, la faisabilité de ces actions à l'échelle de la ville de Bar-le-Duc, ainsi que la réponse apportée aux enjeux du développement durable et aux objectifs de la stratégie.



Des actions « coups de cœur » de la Foire d'automne intégrées au plan d'actions de l'Agenda 21

L'aménagement d'un réseau de circulations douces et son animation

Un plan de soutien au commerce de proximité en centre-ville et dans les quartiers

Une politique d'accompagnement à la valorisation et à la rénovation des logements vacants

L'organisation d'une fête des activités avec l'ensemble des associations barisiennes

Etc.

Des actions sollicitées par les agents pour une collectivité exemplaire

Action pour la réduction et la valorisation des déchets de la collectivité

Action pour la limitation des consommations énergétiques et d'eau de la Ville

Etc.

Et beaucoup d'autres actions pour améliorer notre quotidien à Bar-le-Duc !

La mise en place du budget participatif dans les quartiers

La création d'espaces réservés à l'expression artistique libre dans les lieux publics

La mise en place d'un réseau d'ambassadeurs civiques dans les quartiers pour repérer et accompagner les personnes en situation d'isolement

La mise en place d'un programme d'animations annuel pour le développement durable

L'organisation de marchés à thème dans les quartiers

Le lancement d'expérimentations autour de l'éclairage public pour limiter nos consommations

L'élaboration d'un atlas partagé des ressources naturelles de Bar

L'animation de temps de rencontre et d'échange entre les acteurs de la formation et du monde de l'entreprise de Bar-le-Duc et d'autres territoires

L'installation de bornes électriques de recharge

Etc.

**ET BEAUCOUP D'AUTRES ACTIONS QUE NOUS VOUS INVITONS PROCHAINEMENT
A DECOUVRIR !**

UNE DEMARCHE INSCRITE DANS LA DUREE

L'Agenda 21 ne fait que commencer ! Nous vous invitons à suivre les annonces pour vous mobiliser lors de la mise en œuvre de ses actions au cours des mois à venir.

INFORMATIONS PRATIQUES :

**Intéressé(e) pour vous impliquer un peu plus dans la démarche ?
Faites-vous connaître !**

Pour vous exprimer et continuer à suivre le projet :
une adresse agenda21@barleduc.fr
le site internet de la ville : www.barleduc.fr

